

# Les labels, réels outils ou simple effet de mode ?



**« Les labels sont des leviers importants pour que l'égalité femmes – hommes et la diversité ne restent pas une affaire de spécialiste »\*.**

*\*Aline Crepin, Directrice de la R.S.E du groupe Randstad France*

## Présentation des labels

	Label Egalité	Label Diversité
Date de création	28 juin 2004	17 décembre 2008
Définition	témoignage de l'engagement des organismes et de la mise en place d'actions concrètes en matière d'égalité liée au genre, dans le domaine professionnel.	témoignage de l'engagement effectif et volontaire d'un organisme pour promouvoir la diversité en prévenant les discriminations dans le cadre de sa gestion des Ressources Humaines (recrutement, intégration et gestion des carrières), tout en s'attachant à son ancrage territorial et en s'intéressant par ailleurs aux relations qu'il entretient avec ses fournisseurs, ses clients et/ou ses usagers.
Champs évalués	<p><u>Champ 1</u> : la prise en compte de l'égalité professionnelle dans les relations sociales, l'information et la culture de l'organisme</p> <p><u>Champ 2</u> : l'égalité dans la gestion des ressources humaines et le management</p> <p><u>Champ 3</u> : l'égalité par la prise en compte de la parentalité dans le cadre professionnel</p>	<p><u>Champ 1</u> : connaître ses risques en matière de discriminations</p> <p><u>Champ 2</u> : s'engager et mobiliser ses collaborateurs</p> <p><u>Champ 3</u> : sensibiliser, communiquer et former</p> <p><u>Champ 4</u> : dialoguer avec ses partenaires sociaux, fournisseurs et clients</p> <p><u>Champ 5</u> : maîtriser ses processus de gestion des ressources humaines</p> <p><u>Champ 6</u> : s'assurer de l'efficacité de ses actions</p>
Procédure d'attribution	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dépôt de votre dossier de candidature</li> <li>2. Appréciation du dossier par AFNOR Certification</li> <li>3. Evaluation initiale par les évaluateurs, reconduite tous les 18 mois</li> <li>4. Analyse du rapport d'évaluation et des documents associés par une commission dédiée</li> <li>5. Attribution du label par AFNOR Certification</li> </ol> <p><i>Le dossier à compléter est plus précis puisqu'il n'y a pas de visite sur site</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dépôt de votre dossier de candidature</li> <li>2. Étude de votre candidature par AFNOR Certification et constitution d'un (ou d'une équipe) d'évaluateur(s) spécialisé(s)</li> <li>3. Évaluation initiale sur site(s), reconduite tous les 24 mois</li> <li>4. Analyse du rapport d'évaluation par la Commission Nationale de Labellisation et échange entre les membres de cette commission et la structure candidate</li> <li>5. Décision d'attribution de votre label par AFNOR Certification</li> </ol>
Durée	3 ans	4 ans